

DÉCEMBRE 2016

VOLUME 12

NUMÉRO 6

TRICENTRIS

Le TTE.

EXPRESS



TRICENTRIS SÉLECTIONNÉ POUR LE PLAN VERRE L'INNOVATION

En début d'année, nous vous avons présenté le plan Verre l'innovation d'Éco Entreprises Québec (ÉEQ) et confirmé, à la même occasion, notre intention d'y soumettre notre candidature. Le 14 novembre dernier, ÉEQ a finalement dévoilé les centres de tri sélectionnés et nous sommes très heureux de vous annoncer que notre centre de tri de Terrebonne fût retenu pour participer à ce projet d'envergure.

Souvenons-nous qu'ÉEQ proposait alors de choisir cinq centres de tri québécois et d'investir 5,5 millions de dollars pour y installer des équipements de pointe destinés au nettoyage et au tri du verre issu de la collecte sélective. À notre succursale de Terrebonne s'ajoutent les centres de tri de Joliette, de Grande-Rivière, de Thedford Mines et de Québec, complétant ainsi la sélection réalisée parmi les 18 centres de tri qui avaient manifesté leur intérêt à ce programme. En plus de représenter différentes régions et d'offrir des capacités de traitement variées, ces cinq usines combinées reçoivent à elles seules 25% de tous les contenants de verre qui se retrouvent dans les bacs de récupération au Québec.

Après avoir recensé les diverses technologies disponibles, ÉEQ a opté pour des équipements britanniques conçus par Krysteline Technologies. Cette entreprise fournit depuis près de 20 ans des systèmes brevetés visant la réduction rapide, efficace et rentable de plusieurs matières comme la céramique, les minéraux, mais aussi, le verre. Leurs systèmes utilisent l'implosion comme méthode de traite-

ment du verre: il s'agit d'ondes de choc qui fracassent le verre sans toutefois déchiqeter les étiquettes de papier, les collets ou les bouchons des bouteilles. En demeurant entiers, ces éléments sont faciles à retirer et on évite ainsi de contaminer le verre. Ce procédé a déjà fait ses preuves en Grande-Bretagne, en République populaire de Chine et en Australie. Il s'avérerait également plus résistant et moins énergivore que les systèmes de broyage plus classiques.

Sur le terrain, ce sont Les Industries Machinex Inc. qui ont été retenues par ÉEQ pour assurer l'implantation des nouveaux équipements. L'entreprise est déjà reconnue comme un véritable chef de file dans la conception et la fabrication de ses systèmes de tri et de recyclage de grande qualité. Les nouveaux équipements de traitement du verre seront spécialement choisis et configurés en fonction des spécificités des centres de tri sélectionnés, de la qualité actuelle du verre produit et des débouchés visés.

D'ailleurs, l'installation étant prévue pour la fin de l'hiver 2017, notre équipe de Terrebonne s'affaire déjà à tout mettre en place pour ce projet. Pour monsieur Michel Gélinas, directeur de l'usine, il s'agit d'un défi stimulant: « Nous en sommes à l'étape d'acceptation des dessins et de la stratégie pour la mise en place. Nous devons ensuite faire quelques modifications au bâtiment afin d'être en mesure d'accueillir les nouveaux équipements. C'est un changement très positif qui va nous permettre

d'augmenter notre taux de récupération. Après tout, le verre représente 17% de l'ensemble de ce qu'on reçoit au centre de tri. Le fait de se perfectionner pour son traitement est donc loin d'être négligeable car c'est une portion importante de notre produit. »

Travaillant depuis longtemps à l'avancement de la valorisation du verre, usine de micronisation et Verrox® à l'appui, nous ne pouvons qu'être fiers et emballés de prendre part au plan Verre l'innovation d'ÉEQ. Tricentris démontre encore une fois sa volonté d'innover en participant à ce nouveau projet de recherche et développement qui s'inscrit en ligne directe avec le volet développement durable de notre mission. Nous voyons-là un avancement majeur pour lequel, avouons-le, il nous aurait été difficile d'être un simple spectateur.



VERRE
L'INNOVATION





Frédéric Potvin - Directeur général

Au menu pour 2017...

J'aurais pu vous dire que 2016 a été très chargée en projets. Que 2016 fût une année d'exception après trois ans de vaches maigres! J'aurais pu aussi le démontrer en faisant l'étalage de tous les projets réalisés. Il y en a eu tant, encore une fois. L'installation des derniers séparateurs balistiques à Gatineau par exemple! L'ajout des récupérateurs de sacs de plastique! Des contrats de ventes significatifs pour Verrox®! L'adhésion de la MRC Vaudreuil-Soulanges! Les immenses silos de Verrox® désormais dressés dans le ciel lachutois! C'eût été presque prétentieux que d'en faire l'énumération.

Mais vos employés chez Tricentris carburent aux projets à venir davantage qu'à ceux réalisés. Parlons donc de ce qu'une bonne année comme 2016 permettra. Pour tous vous dire, nos directeurs d'usine font la ligne en face de mon bureau avec chacun une liste de projets bien garnie! Je me sens comme la maman oiseau qui rentre au nid avec une poignée de vers! Ça crie fort... Alors, comment séparer nos vers?

Nos projets d'immobilisations sont répertoriés en trois catégories:

- 1- Les projets essentiels au maintien des activités courantes, à la sécurité des employés ou ceux qui offrent un retour rapide sur l'investissement (2 ans maximum);
- 2- Les projets qui permettent d'augmenter la productivité avec un retour sur investissement relativement rapide (moins de 5 ans);
- 3- Les projets qui permettent d'augmenter la productivité, mais pour lesquels le retour sur investissement est d'au moins 5 ans ou encore difficile à déterminer.

Au budget 2017, les directeurs ont déposé pas moins de 38 projets de priorité 1, totalisant 3,1 millions. De ceux-ci, 2,3 millions d'investissements présentent un retour sur investissement en moins de deux ans. C'est donc dire que d'ici deux ans, nos directeurs espèrent générer 2,3 millions de plus par année. En ce moment, mon travail consiste à les écouter attentivement, mais à ne pas les croire et plutôt mettre en doute leurs chiffres. Mais il y a un problème. Les directeurs d'usine sont beaucoup plus compétents que moi! On s'entoure de gens plus compétents que soi, non? On les renvoie faire leurs calculs, et au final, le conseil d'administration se prononcera sur 38 projets solides et rentables.

C'est le lot de plusieurs entreprises que de devoir faire des choix. Mais des projets à moins de deux ans de retour sur investissement, c'est le reflet d'une industrie encore jeune qui bénéficie d'innovations nombreuses. Le volume traité de Tricentris permet de suivre ce rythme. Et c'est pourquoi on se retrouve dans le cycle de la sauce Hygrade. Plus de gens se joignent à nous parce qu'on est moins cher et on est moins cher parce que plus de gens se joignent à nous!

Alors, cher directeurs, bon appétit!



Comme mentionné dans La Presse du 18 octobre dernier, le gouvernement devrait prochainement annoncer différentes mesures afin de moderniser le système de consigne des contenants à usage unique. Parmi celles-ci, notons l'implantation d'une consigne sur tous les contenants de moins de 900 millilitres, incluant donc les bouteilles d'eau individuelles. Si vous connaissez notre position ferme contre la consignation des bouteilles de vin, vous serez sans doute surpris de savoir que Tricentris est favorable à cette nouvelle. Et nous ne sommes pas seuls; plusieurs autres centres de tri partagent cet avis. Nous avons d'ailleurs fait paraître un communiqué de presse conjoint à ce sujet. Et voici pourquoi.

Tout d'abord, rappelons que la consigne n'est qu'un système de collecte. Il est important de comprendre cette distinction: ce n'est ni une méthode de recyclage, ni une technique de transformation, ni une façon de valoriser une matière. La consigne permet de collecter et d'acheminer des items vers un lieu de recyclage tout comme le fait le camion en apportant le contenu des bacs de récupération au centre de tri. Et lorsqu'on sait que 94% des bouteilles de vin sont bel et bien déposées dans le bac de récupération, il semble juste d'affirmer que les bouteilles de vin n'ont aucun problème de collecte. Il s'agit d'une performance remarquable des citoyens qui nous prouve que cette habitude est bien ancrée dans leur quotidien. Les enjeux pour le verre se situent ailleurs; plutôt du côté de ses débouchés et de sa valorisation.

C'est toutefois le contraire pour la bouteille d'eau individuelle (et les autres contenants de moins de 900 ml). Les acheteurs et les recycleurs de polyéthylène téréphtalate (PET), le plastique #1 avec lequel sont fabriqués ces contenants, sont nombreux. Les débouchés aussi. Les mentions « fait de PET recyclé » ne sont pas rares. Bien que les gens aient le réflexe de mettre leurs bouteilles d'eau dans la récupération à la maison, il est malheureux d'apprendre que ce geste n'est pas automatiquement transposé en situation hors foyer. S'il n'y a pas de bac de récupération à proximité au moment de se débarrasser de son contenant, celui-ci prendra malheureusement bien souvent le chemin de la poubelle. Rare sont ceux qui conserveront leur bouteille d'eau vide jusqu'au moment de pouvoir s'en défaire de façon responsable pour l'environnement, quitte à la ramener à la maison. Donc si la consigne sur la bouteille d'eau peut inciter les gens à les récupérer davantage et éviter qu'elles se retrouvent à l'enfouissement, nous ne pouvons qu'adhérer à la logique et être en accord avec cette annonce.

Certes, les centres de tri perdront le tonnage associé à ces bouteilles, soit l'équivalent de 6 000 tonnes de PET. De prime abord, ce n'est pas une bonne nouvelle, mais l'impact en demeurera somme toute minime. Puisque le problème de récupération touche seulement les bouteilles de format individuel qui sont plus susceptibles d'être utilisées à l'extérieur du domicile, la consigne des contenants de plus de 900 ml, tel les 2L de boisson gazeuse, sera quant-à-elle retirée. La situation est la même que pour les bouteilles de vins; les gens ont déjà l'habitude de les récupérer à la maison. Comme l'option de rapporter ces contenants à l'épicerie ne sera plus possible, les centres de tri recevront donc une plus grande quantité de bouteilles de 900 ml et plus à traiter qu'auparavant, compensant ainsi en partie la perte de celles de moins de 900 ml.

Justement, gardons aussi en tête ces 700 millions de contenants nouvellement consignés. Car comme mentionné précédemment, la consigne demeure un système de collecte et ces contenants devront encore être comptés et traités. C'est ici, souhaitons-le, que Tricentris et les autres centres de tri québécois seront impliqués dans la solution et pourront offrir leur expertise en la matière. Car, qui de mieux que les centres de tri pour relever ce défi?

UN RÉCUPÉRATEUR DE SACS INSTALLÉ À GATINEAU

Après avoir été inauguré à notre centre de tri de Lachute en mars dernier, un nouveau récupérateur de sacs est maintenant installé à notre succursale de Gatineau. Initialement imaginé à l'interne par Michel Cadorette, notre directeur de l'usine de Lachute, et réalisé en collaboration avec l'équipe de Produits d'acier Métalpro Inc. de Sainte-Anne-des-Plaines, ce nouvel équipement n'a pas tardé à faire ses preuves. Le modèle aujourd'hui en place à Gatineau en est d'ailleurs une version 2.0, revue et améliorée suite à l'expérience initiale.

Surplombant le convoyeur de fibres et tournant à contre-courant de celui-ci, le récupérateur de sacs utilise ses ailerons munis de crochets pour hameçonner les sacs de plastique et les retirer de la ligne de tri. Les sacs ainsi captés sont ensuite aspirés et dirigés directement vers la réserve. Bien qu'en opération depuis quelques semaines seulement, la différence est déjà constatée à Gatineau. Il leur

est maintenant possible de produire un plus grand nombre de ballots de fibres de meilleure qualité. En diminuant le nombre de sacs de plastique dans la matière, les mêmes ballots qui auraient autrefois été jugés de grade 6 sont aujourd'hui surclassés à un grade 7.

Lorsqu'on sait que nous recevons annuellement 200 millions de sacs dans nos centres de tri, la nécessité d'un tel équipement prend tout son sens. Un trieur peut retirer en moyenne 1500 sacs par heure. Dans ce même laps de temps, le récupérateur de sacs en intercepte jusqu'à 2400. C'est un réel coup de main pour nos employés. Monsieur Michel Smith, directeur de l'usine de Gatineau, explique : « Avec le récupérateur de sacs en place, les trieurs peuvent maintenant se concentrer à intercepter d'autres contaminants qui auraient pu se glisser jusqu'à la ligne des fibres. La charge de sacs à enlever est définitive-



ment moins élevée et la qualité de notre matière produite ne peut qu'en bénéficier. »

En conclusion, il ajoute : « Si on souhaite se perfectionner, que ce soit pour réduire nos coûts ou offrir une meilleure qualité à nos clients, nous n'avons pas le choix de s'investir ainsi continuellement dans des projets comme celui-ci. Bien sûr, nous sommes encore en période de rodage et nous travaillons à augmenter l'efficacité de l'équipement pour obtenir un rendement maximal, mais toute l'équipe est emballée par son arrivée. »

ILS SONT ARRIVÉS!



Nous vous avons annoncé il y a quelque temps que des silos seraient installés à notre usine de micronisation du verre. Eh bien, c'est maintenant chose faite! D'une hauteur de 70 pieds et d'une capacité de 180 tonnes chacun, deux silos consacrés à l'entreposage du Verrox® ont été érigés en novembre dernier. Il s'agit d'une étape dont nous sommes très fiers et qui témoigne de l'engouement envers le Verrox®.

VOTEZ VERROX®!

Nous sommes heureux de partager cette bonne nouvelle avec vous : Verrox® a été sélectionné parmi les 10 finalistes de la catégorie « Construction and Living » des GreenTec Awards 2017! Mondialement reconnu, ces prestigieux prix soulignent l'apport extraordinaire d'organisations qui contribuent, grâce à leurs innovations, à protéger l'environnement et à améliorer la santé de notre planète et de ses habitants.

Notre candidature a été retenue mais nous avons maintenant besoin d'un coup de main pour espérer remporter les honneurs. Comment pouvez-vous nous aider? C'est simple, en allant voter! Bien que les étapes puissent sembler nombreuses et périlleuses, soyez rassurés : cela ne vous prendra qu'une petite minute.

1- Rendez-vous au : abstimmung.greentec-awards.com/?lang=en

(Vous pouvez aussi accéder à ce lien à partir de notre site web ou de notre page Facebook)

2- Dans la liste des catégories (section « Our categories »),

choisissez la deuxième à partir du haut; « Construction and Living »

3- Vous verrez apparaître 10 photos dont une de notre usine de micronisation accompagnée d'un court descriptif pour Verrox®. Cliquez sur le petit carré « Vote now » sous notre photo.

4- Descendez ensuite tout au bas de la page et cliquez sur le bouton « Vote now ». Nul besoin de voter dans les autres catégories. Quoique rien ne vous empêche de le faire...

5- Dans la nouvelle page qui s'ouvrira, vous devez inscrire votre prénom, votre nom et votre adresse courriel puis transcrire les lettres qui apparaîtront dans le rectangle afin de prouver que vous n'êtes pas un robot.

6- Cliquez ensuite sur le bouton « Submit your vote » et vous verrez un message de confirmation s'afficher.

MAIS ATTENTION, il reste une dernière étape à compléter sinon toutes les précédentes n'auront servi à rien!

7- Connectez-vous à votre compte courriel (celui que vous

avez utilisé à l'étape 5). Vous devriez y voir un courriel provenant de GreenTec (vérifiez bien votre courrier pêle-mêle ou vos pourriels). Ouvrez le courriel et cliquez sur le lien à l'intérieur. Et c'est à ce moment, et pas avant, que votre vote sera officiel et comptabilisé.

Bien entendu, c'est déjà une victoire d'être en nomination. L'importance de faire rayonner les innovations et le génie québécois; c'est plus grand que nous! Nous vivons tous sur la même planète, avec les mêmes préoccupations environnementales et les bonnes idées se doivent d'être partagées.

Alors votez! Partagez et incitez tout le monde à le faire. Après tout, Tricentris dessert 1,7 millions de citoyens. Nul doute qu'à nous tous, nous pouvons certainement avoir un impact.

Le vote se termine le 6 janvier prochain.



TRICENTRIS ACCUEILLE SON NOUVEAU DIRECTEUR D'USINE



C'est en la personne de monsieur Michel Smith que Tricentris a trouvé son nouveau directeur d'usine pour le centre de tri de Gatineau. Gatinois de naissance, monsieur Smith a d'ailleurs fait ses études en ingénierie chimique à

l'Université d'Ottawa. Nous lui avons donc posé quelques questions afin d'en apprendre un peu plus à son sujet.

Qu'est-ce qui t'a incité à soumettre ta candidature pour le poste de directeur d'usine à notre succursale de Gatineau ?

J'ai participé, en tant que membre de l'équipe Cascades, à la construction de leur centre de tri à Chelsea. (Le même centre de tri opéré par Tricentris entre 2008 et 2012) Et ce sont des activités qui m'ont toujours intéressé. J'ai le cœur à l'environnement et de pouvoir travailler à la valorisation des matières, c'est une belle opportunité.

À quoi l'équipe de Tricentris peut s'attendre de son nouveau directeur ?

Je veux amener les gens à travailler en équipe, à être plus efficaces, à produire de la meilleure qualité, à moindres

coûts et en toute sécurité. Ce sont cinq volets très importants. En étant un groupe qui réunit trois usines, je crois qu'on a beaucoup à s'apporter les uns les autres. Je m'attends d'ailleurs à collaborer étroitement avec les deux autres Michel (Michel Cadorette et Michel Gélinas, respectivement directeurs de l'usine de Lachute et de Terrebonne).

À quoi souhaites-tu t'attaquer en premier ?

Au fil des ans, j'ai développé une expertise en optimisation. Je suis quelqu'un qui remarque rapidement les forces, mais aussi ce qui peut faire mal à la production. Je vois donc déjà des belles opportunités d'amélioration pour l'efficacité telles que les pertes de temps reliées aux arrêts, aux blocages et aux bris et j'y travaille déjà avec mon équipe.

Bienvenue dans la famille Tricentris, Michel !

INSOLITE: LE POIDS RÉEL DE LA CONSOMMATION

Trash Me, c'est le périple audacieux qu'a réalisé l'américain Rob Greenfield cet automne; pendant 30 jours, il a décidé de conserver et de porter chaque déchet qu'il produisait. Tout ça, en vaquant à ses occupations quotidiennes. À l'aide d'une combinaison munie de plusieurs sacs de poubelle spécialement conçue pour le défi, l'aventurier souhaitait mettre de l'avant l'idée que dès que nos déchets sont hors de notre vue, nous n'y pensons plus et agissons comme s'ils n'existaient pas. Afin de vivre complètement l'expérience et de consommer comme le font la majorité des gens, il n'a refusé aucun dépliant, aucun sac de plastique, aucune paille ou tout autre emballage qui lui était offert pendant cette période. Après 19 jours, la quantité d'ordures attachées à lui était si importante qu'il ne pouvait déjà plus entrer dans la valise d'un VUS. Cette histoire est d'autant plus saisissante lorsqu'on sait qu'il a généré environ 3 lb de déchets par jour, alors que l'américain moyen en produit plutôt 4,5. À la fin de l'expérience, il devait donc transporter près de 100 lb d'ordures partout avec lui. Espérons que ce portrait original de la consommation aura réussi à en sensibiliser plus d'un et à inciter les gens à réduire.



* Si vous souhaitez recevoir uniquement la version électronique du T.E., vous pouvez nous le signaler au info@tricentris.com ou vous inscrire directement sur tricentris.com

Rédaction et idéation Myriam Forget-Charland; Révision Sophie Poncelet-Latour; Conception Erod, agence créative; Impression D&D Création

Ce bulletin est publié à raison de six numéros par année. Toute collaboration est la bienvenue. Veuillez envoyer vos articles à mforget-charland@tricentris.com. Vous pouvez également transmettre vos commentaires et suggestions à la même adresse. Par souci pour l'environnement ce bulletin est imprimé sur papier Rolland Enviro 100, contenant 100 % de fibres postconsommation certifiées FSC, il est certifié EcoLogo, procédé sans chlore et FSC recyclé et fabriqué à partir d'énergie biogaz.



651, chemin Félix-Touche, Lachute (Québec) J8H 2C5 | Tél: 450 562-4488 | Téléc: 450 562-7788 | TRICENTRIS.COM

